

Bulletin d'adhésion - Année 2019 (1<sup>er</sup> janvier – 31 décembre)

# SOCIETE CENTRALE D'APICULTURE

SCA - 41 rue Pernety -75014 Paris

Renouvellement d'adhésion

Nouvelle Adhésion

N° de Carte SCA ..... NAPI ..... Nb ruche .....

Civilité ..... SIRET .....

Nom ..... Prénom .....

Adresse .....

Code postal ..... Ville.....

Pays.....

Tél. fixe ..... Tél. port .....

Adresse mail .....

Adhérer à la SCA vous permet de vous abonner aux revues apicoles aux tarifs privilégiés, commander des produits sanitaires via le GDSA 94&75, accéder à la bibliothèque de la SCA...

Cotisation individuelle SCA : 18,5 €

La cotisation SCA est indispensable pour vous abonner aux revues ci-dessous

Don déductible des impôts (reçu fiscal)

**Total cotisation et don**

## Abonnement revues (pour les adhérents de la SCA)

Abeille de France

France (incluant 10 ruches assurées en RC) 18 €

Envoi à l'étranger (sans RC incluse) 29 €

La Santé de l'Abeilles 18 €

Abeilles et Fleurs 27 €

Info-Reines (revue Anercea) 35 €

Abeilles et Cie (revue Cari) 45 €

**Total revues**

## Assurances ruches

Date limite de souscription pour toutes les assurances: 31 mars 2019

Les assurances couvrent la période du 1 janvier au 31 décembre 2019

Le nombre de ruches assurées doit correspondre au nombre déclaré ci-dessus.

Pas d'assurance ruche

Assurance **sans** abonnement à la revue « Abeille de France »  
Assurance multirisques via la SCA

Nombre de ruches x 2,10 €

=

(Remplir obligatoirement l'imprimé au dos de cette page.)

## Assurance **avec** abonnement à la revue Abeille de France

Choisissez **une** assurance parmi les 3 suivantes et indiquez le total

- Responsabilité Civile – Défense et recours

10 ruches assurées en responsabilité civile avec abonnement Abeille de France

Nombre de ruches -10 x 0,16 €

=

- Responsabilité Civile - Défense et recours + Incendie et Tempête  
(Sauf DOM-TOM et Corse)

Nombre de ruches x 0,77 €

=

- Multirisques via l'Abeille de France

(Sauf DOM-TOM et Corse)

(Remplir obligatoirement l'imprimé au dos de cette page.)

Nombre de ruches x 1,41

=

**Total assurances**

**Total cotisation-don + abonnements + assurances**

Chèque à l'ordre de la SCA et à envoyer à : **SCA - 41 rue Pernety -75014 PARIS**

Règlement par virement – Établissement : La banque postale – 20041 – Guichet 00001

N° compte : 0023300G020 – Clé RIB 03 - IBAN – FR38 2004 1000 0100 2330 0G02 003

BIC - PSSTFRPPPAR

Timbre à coller sur votre ancienne carte d'adhérent SCA



SCA 2019

## Demande d'adhésion en multirisques - **SCA**

À remplir si **vous ne vous abonnez pas** à l'Abeille de France

### Conditions de garanties assurance SCA

Assureur : Groupama - 161 Av Paul Vaillant-Couturier - 94250 - GENTILLY

L'apiculteur doit assurer **la totalité de ses ruches**.

Nombres de ruches assurées

**Les adhésions ne seront plus acceptées après le 31 mars 2019**

NOM

Prénom

Adresse

Code postal

Ville

Certifiées sincères et exactes les déclarations portées sur la présente

**Date** *Signature précédée de la mention manuscrite « Lu et approuvé »*

**Assurances ruches** : dans le cadres d'un « Contrat de groupe » ce qui est le cas en passant par la SCA, il n'est délivré aucun récépissé, ni attestation à titre individuel. Votre règlement enregistré à sa date de réception fera foi.

Nota Pour toute déclaration de sinistre, vous devez joindre **obligatoirement** la copie de déclaration de ruchers pour l'année en cours et contacter directement GROUPAMA.

## Demande d'adhésion en multirisques - **Abeille de France**

À remplir si **vous vous abonnez** à l'Abeille de France

Les conditions de garanties sont consultables dans la revue l'Abeille de France.

En cas de sinistre contacter directement l'Abeille de France.

L'apiculteur doit assurer **la totalité de ses ruches**.

Nombres de ruches assurées

**Les adhésions ne seront plus acceptées après le 31 mars 2019**

NOM

Prénom

Adresse

Code postal

Ville

Certifiées sincères et exactes les déclarations portées sur la présente

**Date** *Signature précédée de la mention manuscrite « Lu et approuvé »*

Emplacement des ruchers :

Si plusieurs ruchers, indiquer le n° du ou des départements :

**Attention** : **les risques maladie et mortalité par intoxication ou empoisonnement sont désormais exclus de la présente assurance.**